



RAPPORT DE RECHERCHE

N° 2026-3

EFFETS D'EVICITION ET RECOMPOSITION DE LA DEMANDE PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024 : LE CAS D'UN RESTAURATEUR PARISIEN

YANNICK L'HORTY, FLORIAN MOUSSI-BEYLIE

www.tepp.eu

TEPP – Théorie et Evaluation des Politiques Publiques - FR CNRS 2042

Effets d'éviction et recomposition de la demande pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024 : le cas d'un restaurateur parisien

Yannick L'Horty^{*} Florian Moussi-Beylie[†]

Résumé : Alors que les effets économiques des grands événements sportifs internationaux sont le plus souvent mesurés à partir d'indicateurs agrégés, leurs conséquences quotidiennes pour les commerces locaux restent peu documentées. Cet article analyse l'effet des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sur l'activité journalière d'un restaurant situé dans le 11e arrondissement de Paris. Nous mobilisons des données de caisse quotidiennes de septembre 2022 à septembre 2025, enrichies par des contrôles calendaires, météorologiques, touristiques, événementiels et de mobilité locale. Les estimations en série temporelle, avec erreurs standards Newey-West, montrent que la période JOP est associée à une baisse significative du chiffre d'affaires, estimée à 22,6 % soit 450 euros par jours. Cette contraction provient surtout d'une diminution du nombre de clients, et non du montant de l'addition. Les effets se concentrent autour de la cérémonie d'ouverture et des Jeux Olympiques, tandis que la période paralympique n'est associée à aucun effet mesurable.

Mots clés : Jeux Olympiques et Paralympiques, Grands Événements Sportifs Internationaux, restauration, tourisme, impact économique local, séries temporelles.

Codes JEL : L83, C22, R11, Z32, D12.

Déclarations d'intérêts : aucune.

*. Univ Gustave Eiffel, Univ Paris Est Créteil, ERUDITE (EA 437), TEPP-CNRS (FR 2042), ORME, F-77454 Marne-La-Vallée, France, yannick.lhorty@univ-eiffel.fr

†. Univ Gustave Eiffel, Univ Paris Est Créteil, ERUDITE (EA 437), TEPP-CNRS (FR 2042), ORME, F-77454 Marne-La-Vallée, France, florian.moussi-beylie@univ-eiffel.fr

1. Introduction

L'accueil de grands événements sportifs internationaux (GESI), tels que les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) ou la Coupe du monde de football, demeure un sujet controversé. Si ces événements sont souvent présentés comme des catalyseurs de croissance et d'attractivité territoriale, leurs retombées économiques globales restent incertaines, notamment sur des variables agrégées comme le PIB ou l'emploi (BAADE & MATHESON, 2016 ; SCANDIZZO & PIERLEONI, 2018). Plusieurs travaux soulignent par ailleurs que de nombreux méga-événements génèrent des déficits financiers pour les territoires hôtes (MÜLLER *et al.*, 2022). La littérature converge toutefois davantage sur l'existence d'un choc positif temporaire de demande dans les secteurs du tourisme et de l'hospitalité, susceptible d'affecter directement l'hébergement, la restauration, les transports et les loisirs (BAUMANN & MATHESON, 2018 ; MEURER & LINS, 2018 ; WOOD & MENG, 2021).

Dans le cas de Paris 2024, plusieurs rapports institutionnels confirment cette ambivalence. Les études d'impact *ex ante* soulignent l'ampleur potentielle des retombées économiques pour l'Île-de-France, en particulier à travers l'organisation de l'événement, les dépenses touristiques et les investissements liés aux Jeux (CDES, 2024). L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) estime également que les JOP ont pu soutenir temporairement la croissance française au troisième trimestre 2024, notamment via les recettes de billetterie, les droits de diffusion et certains effets d'entraînement sur le tourisme et les transports (KIREN *et al.*, 2024). Le bilan touristique francilien apparaît toutefois plus contrasté : malgré une hausse de l'activité dans certains territoires proches des sites olympiques pendant les épreuves, la saison estivale 2024 en Île-de-France a été marquée par un recul global des nuitées par rapport à 2023 (BIAUSQUE *et al.*, 2024). Ces premiers éléments suggèrent que les effets des Jeux doivent être analysés à une échelle plus fine que celle de la seule métropole ou du secteur touristique dans son ensemble.

C'est dans cette perspective que cette étude se positionne au niveau micro-économique d'un restaurant parisien. Il s'agit de mener à bien une étude de cas quantitative sur le périmètre d'un restaurant de taille et de caractéristiques moyennes, situé dans le 11e arrondissement de Paris. Ce quartier constitue un espace urbain dense, résidentiel et commercial, marqué par une fréquentation régulière liée aux habitants, aux actifs, aux sorties et aux mobilités quotidiennes. Le restaurant ne se situe pas dans les zones directement fermées ou strictement contraintes par les périmètres olympiques : il n'est donc pas exposé à un blocage direct de son activité, mais peut être affecté par les transformations plus diffuses des flux urbains pendant les Jeux. Pour analyser ces effets, nous mobilisons une base originale de données de caisse journalières couvrant la période de septembre 2022 à septembre 2025, ce qui permet d'étudier les variations d'activité à une échelle fine, au jour le jour. Sur

l'ensemble de la période observée, le chiffre d'affaires journalier moyen du restaurant s'élève à environ 1935 euros. L'analyse repose sur des régressions en série temporelle. Les résultats montrent que la période des JOP est associée à une baisse significative et forte du chiffre d'affaires journalier d'environ 22 %.

La suite de l'article est organisée comme suit. La section 2 présente le cadre théorique et la revue de littérature, la section 3 décrit les données mobilisées, la section 4 expose la stratégie économétrique, la section 5 présente les résultats, et la section 6 discute les principaux enseignements, les limites de l'étude et les pistes de recherche futures.

2. Théorie et revue de littérature

Sur le plan théorique, l'accueil des JOP peut être interprété comme un choc ponctuel positif du côté de la demande adressée à l'économie locale. Pendant la durée de l'événement, l'arrivée de spectateurs, de touristes, d'équipes, de journalistes et d'organiseurs accroît potentiellement la demande de biens et services non échangeables localement, en particulier dans l'hébergement, la restauration, les transports et les activités de loisirs. Cet effet de court terme repose toutefois sur une distinction centrale entre visiteurs présents et visiteurs réellement additionnels : les retombées économiques ne proviennent que des dépenses qui n'auraient pas eu lieu sur le territoire en l'absence de l'événement (PREUSS, 2005). Dans une perspective plus macroéconomique, les JOP peuvent aussi agir comme un choc d'anticipation, en modifiant les investissements publics et privés avant même la tenue de l'événement (BRÜCKNER & PAPPA, 2015), ou comme un signal d'ouverture internationale susceptible d'affecter l'attractivité économique du pays hôte (ROSE & SPIEGEL, 2011). Néanmoins, la littérature économique souligne que les bénéfices attendus doivent être mis en regard des coûts d'organisation, des effets de substitution et des risques de déplacement spatial de l'activité (BAADE & MATHESON, 2016). Ainsi, l'effet net sur un commerce local dépend de l'équilibre entre, d'une part, le surcroît de demande généré par les visiteurs additionnels et, d'autre part, l'éviction de la clientèle habituelle, les contraintes de mobilité, la congestion et la redistribution des flux vers d'autres espaces de consommation. Le signe de l'effet net est incertain. Cette incertitude est particulièrement importante à l'échelle infra-urbaine : les effets agrégés positifs peuvent coexister avec des effets locaux négatifs lorsque les flux touristiques ou les dépenses se concentrent autour des sites olympiques ou dans des zones différentes de celles fréquentées habituellement (BILLINGS & HOLLADAY, 2012; FIRGO, 2021).

Les études empiriques consacrées aux grands événements sportifs internationaux mettent généralement en évidence des effets positifs, mais hétérogènes, sur les flux touristiques agrégés. À partir d'un modèle gravitaire appliqué aux flux touristiques

bilatéraux, FOURIE et SANTANA-GALLEGO (2011) estiment que l'accueil d'un grand événement sportif accroît en moyenne les arrivées touristiques d'environ 8 % l'année de l'événement, avec un effet particulièrement marqué pour les Jeux Olympiques (JO) d'été organisés en dehors d'une période touristique, évalué autour de 18 %. SONG (2010) obtient également un effet positif des JO d'été sur le tourisme, mais montre que cet effet est principalement de court terme : selon les spécifications retenues, les coefficients associés aux fenêtres courtes autour de l'événement correspondent à des hausses d'environ 6,6 % à 18,7 % des arrivées touristiques, tandis que les effets permanents apparaissent nuls ou négatifs. Plus récemment, BOTO-GARCÍA et SANTANA-GALLEGO (2026) revisitent ces résultats à l'aide de méthodes d'identification plus récentes par doubles différences et concluent à des effets plus modestes : les gains touristiques associés aux JO d'été se stabiliseraient autour de 1 %, contre environ 2 % pour la Coupe du monde de football. Ces résultats agrégés doivent toutefois être interprétés avec prudence, car les effets économiques des JOP peuvent être spatialement redistribués. À partir du cas des JO d'hiver de Salt Lake City 2002, LEEDS (2008) montre ainsi que les bénéfices ne se concentrent pas nécessairement dans le territoire hôte et peuvent également concerner des territoires voisins. Ces travaux invitent donc à tenir compte de l'hétérogénéité des effets selon le type d'événement, la période d'observation, la stratégie d'identification et l'échelle territoriale retenue.

Une partie de la littérature souligne toutefois que les JOP peuvent aussi produire des effets d'éviction et de substitution. L'afflux attendu de visiteurs peut décourager certains touristes traditionnels, en raison de la hausse anticipée des prix, de la congestion, des restrictions de circulation ou d'une moindre attractivité perçue de la destination pendant l'événement. Les dépenses peuvent également être déplacées spatialement, des quartiers touristiques ordinaires vers les sites olympiques, ou sectoriellement, de certaines activités de loisirs vers les compétitions sportives. À partir du cas des JOP de Londres 2012, LIU et WILSON (2014) montrent que les perceptions négatives associées à l'accueil d'un grand événement sportif, en particulier les difficultés de déplacement et l'inflation des prix, réduisent significativement l'intention de visite de touristes internationaux potentiels. DELAPLACE (2019) insiste également sur la forte hétérogénéité des relations entre JOP et tourisme, tandis que DELAPLACE et SCHAFFAR (2022) et DELAPLACE *et al.* (2023) montrent, à partir d'enquêtes ex ante menées à Paris, que certains touristes intéressés par les lieux touristiques classiques de la capitale étaient peu susceptibles de venir pendant les Jeux de Paris 2024. Les premiers bilans de l'Insee confirment cet effet de substitution : si les taux d'occupation hôteliers augmentent fortement dans certains territoires proches des sites olympiques pendant les périodes d'épreuves, la fréquentation touristique francilienne de l'année 2024 demeure contrastée, avec des effets spatialement inégaux et un recul hors période des Jeux (BIAUSQUE *et al.*, 2024 ; CATANA, 2025).

Notre étude s’inscrit dans ce champ de l’économie du tourisme sportif, mais s’en distingue par son échelle d’analyse. Alors que la plupart des travaux existants portent sur des indicateurs agrégés tels que les arrivées touristiques, le PIB régional, l’emploi ou l’occupation hôtelière, nous mobilisons des données microéconomiques journalières issues d’un restaurant parisien sélectionné pour ses caractéristiques moyennes et situé dans une zone exposée aux transformations de fréquentation et de mobilité liées aux JOP. Cette approche permet d’observer non seulement l’évolution du chiffre d’affaires, mais aussi ses composantes : nombre de clients, montant de l’addition moyenne, ventes de boissons, ventes de plats, terrasse, service du midi et service du soir. Elle permet ainsi de passer d’une analyse agrégée des retombées touristiques à une mesure fine des effets locaux sur une activité commerciale directement dépendante des flux de clients.

À partir de ce cadre théorique et empirique, l’étude répond à quatre questions de recherche. Premièrement, la période des JOP est-elle associée à une variation significative du chiffre d’affaires journalier du restaurant ? Deuxièmement, cet effet provient-il principalement d’une variation du nombre de clients ou d’une variation du montant de l’addition ? Troisièmement, les effets observés diffèrent-ils selon les composantes de l’activité, notamment entre boissons et plats, terrasse et intérieur, ou service du midi et du soir ? Quatrièmement, les JOP se distinguent-ils des autres grands événements sportifs internationaux observés sur la période, ou produisent-ils un effet comparable à celui d’autres compétitions comme Roland-Garros, les matchs de football de l’équipe de France, la NBA à Paris ou la Coupe du monde de rugby ?

3. Données

3.1. Description des données et des variables

Ce restaurant a été sollicité directement par les auteurs de l’étude qui l’ont sélectionné pour sa localisation et ses caractéristiques moyennes (nombre de couverts, chiffre d’affaires, ancienneté de l’établissement, type traditionnel de restauration, service en salle et en terrasse, soir et midi, y compris le samedi). L’analyse empirique repose sur une base originale de données de caisse. La période d’observation s’étend de septembre 2022 à septembre 2025, ce qui permet de disposer d’une période pré-JOP, de couvrir l’ensemble de la séquence des JOP de Paris 2024, puis d’observer l’activité postérieure à l’événement. Les données initiales sont disponibles au niveau des ventes enregistrées par le restaurant. Chaque ligne renseigne notamment la date et l’heure de la vente, le type de produit vendu, le lieu de consommation, intérieur ou terrasse, ainsi que les montants associés, en brut, hors taxes et toutes taxes comprises.

À partir de ces données transactionnelles, nous construisons une base journalière. L’unité d’observation est donc le jour d’ouverture du restaurant. Les principaux in-

dicateurs d'activité sont le chiffre d'affaires journalier toutes taxes comprises (TTC), le nombre de clients moyen et le montant moyen de l'addition. Nous construisons également plusieurs variables permettant d'analyser la composition de l'activité : chiffre d'affaires des boissons, chiffre d'affaires des plats, part des boissons, part du chiffre d'affaires réalisé en terrasse, chiffre d'affaires du midi et chiffre d'affaires du soir. Les variables dépendantes principales sont exprimées en logarithme, afin d'interpréter les coefficients estimés comme des taux de croissance. Les variables de part, comme la part des boissons ou la part terrasse, sont conservées en niveau et s'interprètent en points de pourcentage.

La variable d'intérêt principale est une indicatrice de la période complète des JOP de Paris 2024. Nous construisons également des indicatrices plus fines distinguant la période pré-JO, les restrictions autour de la cérémonie d'ouverture, la période des JO, l'entre-deux JO et Jeux paralympiques (JPO), la période paralympique et la période post-JOP. Afin de comparer les JOP à d'autres grands événements sportifs internationaux, nous intégrons aussi un calendrier événementiel couvrant la Coupe du monde de football 2022, les matchs de l'équipe de France de football, les événements NBA à Paris, Roland-Garros, la Coupe du monde de rugby 2023, l'Euro de football 2024 et la finale de Ligue des champions du PSG en 2025.

Les données de caisse sont enrichies par plusieurs familles de variables de contrôle afin d'isoler l'effet propre des JOP. Les effets fixes de jour de semaine et de mois, ainsi que les vacances scolaires et les jours fériés, permettent de tenir compte des fortes régularités calendaires propres aux séries journalières de ventes en restauration (POSCH *et al.*, 2022). Les variables météorologiques, notamment la température moyenne et les précipitations, sont incluses car elles influencent les comportements de sortie et la fréquentation des commerces physiques (BUJISIC *et al.*, 2017 ; ŠTULEC *et al.*, 2019). Les arrivées hôtelières et l'indice des prix dans la restauration contrôlent respectivement l'intensité de la demande touristique et les conditions conjoncturelles du secteur (CROUCH, 1994 ; SONG & LI, 2008). Enfin, les validations métro dans un rayon d'environ 500 mètres autour du restaurant mesurent les flux locaux de passage, dont la littérature souligne l'importance pour la performance commerciale des établissements de détail (PERDIKAKI *et al.*, 2012 ; SEVTSUK, 2014). Les variables explicatives retenues présentent globalement de faibles corrélations entre elles, comme le montre la matrice de corrélation présentée dans la figure A1. Cette faible corrélation limite les risques de multicolinéarité, qui peuvent réduire la précision des coefficients estimés et rendre plus difficile l'interprétation de l'effet propre de chaque variable.

3.2. Caractéristiques du restaurant étudié

Le restaurant étudié présente les caractéristiques d'un bistrot parisien de taille intermédiaire. La base de caisse couvre la période 2022–2025. Sur l'ensemble de

TABLEAU 1 – Caractéristiques générales du restaurant étudié

Caractéristique	Restaurant étudié
CA total observé TTC	1 666 390 €
CA annuel TTC annualisé	554 830 €
CA journalier moyen TTC, jours ouverts	1 935 €
Nombre moyen de clients par jour ouvert	25,5
Montant moyen de l'addition TTC	82 €
Nombre moyen de jours ouverts par an	287
Part du CA réalisée le midi	25,3 %
Part du CA réalisée le soir	74,5 %
Part du CA réalisée en terrasse	14,9 %
CA moyen le samedi TTC	2 604 €

cette période, l'établissement réalise un chiffre d'affaires total observé de 1 666 390 euros TTC, soit un chiffre d'affaires annuel TTC annualisé de 554 830 euros. Les jours d'ouverture, le chiffre d'affaires journalier moyen s'élève à 1 935 euros TTC. L'activité repose sur environ 26 clients par jour ouvert, avec un montant moyen de l'addition de 82 euros TTC. Le restaurant assure des services le midi et le soir, y compris le samedi, ce dernier apparaissant comme un jour d'activité plus soutenue, avec un chiffre d'affaires moyen de 2 604 euros TTC. L'activité est majoritairement réalisée le soir, qui représente 74,5 % du chiffre d'affaires, tandis que la terrasse représente 14,9 % du chiffre d'affaires total.

Ces caractéristiques doivent être replacées dans le contexte commercial parisien. D'après l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), Paris compte 60 846 commerces, services commerciaux, bars et restaurants en 2023, soit une densité de 28 commerces pour 1 000 habitants. Le 11e arrondissement, où se situe le restaurant étudié, apparaît particulièrement pertinent pour cette comparaison : les données de Paris Commerces indiquent qu'il présente une densité commerciale légèrement supérieure à la moyenne parisienne, avec 32 commerces pour 1 000 habitants, près de 4 600 commerces en 2023, dont 1 313 activités d'alimentation et de restauration, et une part de restaurants également légèrement supérieure à la moyenne parisienne, 19,3 % contre 18,5 %.

La présence d'une terrasse s'inscrit également dans un modèle d'exploitation courant à Paris. Les données de la Ville de Paris sur les terrasses implantées sur le domaine public recensent 22 803 terrasses taxées en 2023, couvrant 244 328 m². Enfin, le niveau d'activité du restaurant peut être rapproché, du chiffre d'affaires médian des établissements parisiens de restauration traditionnelle, estimé par Origami Entreprises à 652 500 euros pour le code NAF 5610A (restauration traditionnelle). L'établissement étudié se situe donc dans un ordre de grandeur comparable, ce qui conduit à le qualifier de restaurant traditionnel parisien de taille intermédiaire, situé dans un arrondissement dense en activités de restauration.

3.3. Statistiques descriptives

Le tableau 2 met en évidence une baisse marquée de l'activité pendant la période olympique. Alors que le chiffre d'affaires journalier moyen atteint 1947 euros hors période JOP, il tombe à 1357 euros pendant les restrictions liées à la cérémonie d'ouverture et à 1416 euros pendant les JO. Cette baisse s'accompagne d'un recul du nombre moyen de clients, qui passe de 25,6 hors période JOP à environ 20 clients pendant les restrictions et les JO. En revanche, le montant de l'addition diminue plus modérément, ce qui suggère que la contraction de l'activité provient principalement d'une baisse de fréquentation. La part terrasse augmente fortement pendant les restrictions et les JO, dépassant 30 %, contre 14,2 % hors période JOP, ce qui indique une modification de la composition spatiale des ventes pendant l'événement.

TABLEAU 2 – Statistiques descriptives par sous-période JOP

Période	Jours	CA moyen	CA médian	clients	Panier	Part terrasse
Pré-JO	15	2118	2136	27,1	82,2	22,5%
Hors période JOP	787	1947	1909	25,6	82,8	14,2%
Restrictions cérémonie JO	8	1357	1126	20,1	76,8	33,1%
JO	13	1416	1326	19,5	78,3	32,1%
Entre JO et JPO	2	1406	1406	19,5	70,9	38,4%
JPO	10	1861	1506	23,1	77,9	24,7%
Post-JOP 30 jours	26	1976	1960	26,4	76,7	6,3%

Note : le chiffre d'affaires et le montant de l'addition sont exprimés en euros TTC. Les jours correspondent au nombre de jours d'ouverture du restaurant. Les clients correspondent au nombre moyen de clients journaliers. La part terrasse correspond à la part moyenne du chiffre d'affaires journalier réalisée en terrasse.

La figure 1 compare l'évolution hebdomadaire du chiffre d'affaires journalier moyen en 2024 à celle observée, en moyenne, sur les mêmes semaines calendaires en 2023 et 2025. Elle met en évidence un décrochage net de l'activité au moment de la séquence olympique. Alors que le chiffre d'affaires de 2024 évolue à un niveau comparable à la moyenne 2023–2025 avant la mi-juillet, un écart négatif apparaît à partir de la période entourant la cérémonie d'ouverture. Cet écart se prolonge pendant les JO, avec un point bas au début du mois d'août, puis se réduit progressivement au cours de la seconde moitié du mois. La période paralympique marque un retour à un niveau proche de la trajectoire de référence. À partir de début septembre, le chiffre d'affaires journalier moyen de 2024 rejoint, la moyenne observée en 2023 et 2025. Cette dynamique suggère que la baisse d'activité est concentrée sur la période des restrictions liées à la cérémonie d'ouverture et sur les JO proprement dits, plutôt que sur l'ensemble de la séquence olympique et paralympique. Le graphique fournit ainsi un premier indice descriptif d'un effet temporaire et non uniforme des JOP sur l'activité du restaurant.

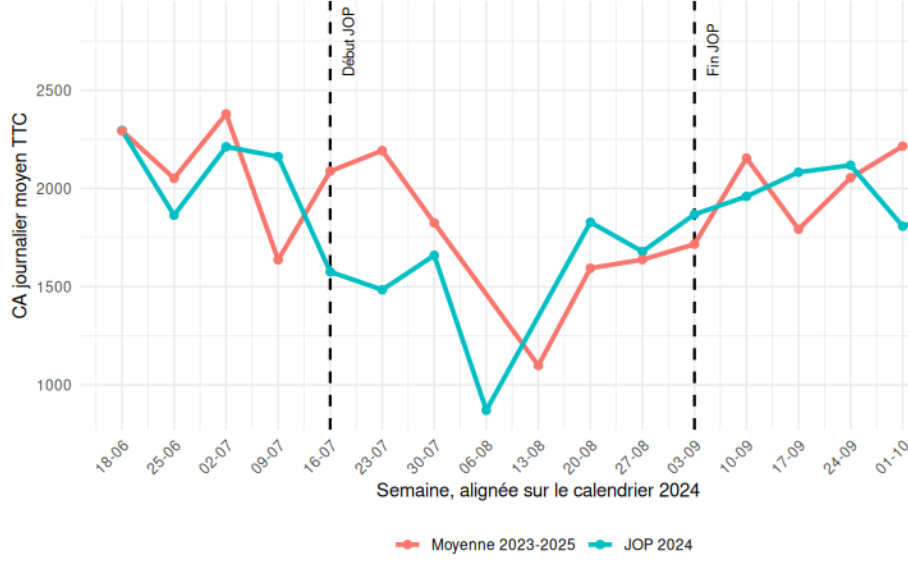


FIGURE 1 – Chiffre d'affaires moyen autour de la période JOP

Source : Auteurs

4. Modèle

La stratégie empirique repose sur une régression en série temporelle journalière visant à estimer l'écart d'activité associé à la période des JOP de Paris 2024. Le modèle général peut s'écrire de la manière suivante :

$$\ln(Y_t) = \alpha + \beta JOP_t + \theta GESI^{\text{hors JOP}} t + \gamma' X_t + \delta j(t) + \mu_{m(t)} + \lambda t + \varepsilon_t \quad (1)$$

où Y_t désigne l'indicateur d'activité du restaurant observé au jour t , principalement le chiffre d'affaires journalier TTC, mais aussi, dans les analyses complémentaires, le nombre de clients, le montant de l'addition ou des indicateurs de composition des ventes. La variable JOP_t est une indicatrice égale à 1 pendant la période complète des JOP. Le terme $GESI^{\text{hors JOP}} t$ contrôle les grands événements sportifs internationaux hors période JOP. Le vecteur X_t regroupe les variables de contrôle introduites progressivement : météo, calendrier, tourisme, conjoncture et mobilité locale. Les effets fixes de jour de semaine $\delta j(t)$ tiennent compte de la forte saisonnalité hebdomadaire de la restauration, tandis que les effets fixes de mois $\mu_{m(t)}$ captent la saisonnalité intra-annuelle. La tendance temporelle t contrôle l'évolution générale de l'activité sur la période d'observation.

Cette spécification s'inscrit dans la logique des modèles de traitement en série temporelle, qui consistent à mesurer l'effet d'un choc daté sur une variable observée dans le temps. Les travaux de BOX et TIAO (1975) constituent une référence classique pour ce type d'approche, en montrant comment une intervention peut être

introduite dans un modèle temporel afin d’identifier une rupture de niveau ou de dynamique. Dans notre cas, les JOP représentent une intervention clairement datée, limitée dans le temps et extérieure aux décisions du restaurant. La fréquence journalière des données impose toutefois de tenir compte de l’autocorrélation potentielle des résidus et de l’hétéroscédasticité. L’ensemble des modèles est donc estimé par les moindres carrés ordinaires (MCO), mais l’inférence repose sur des erreurs standards HAC de Newey-West (NEWHEY & WEST, 1987), robustes à l’autocorrélation et à l’hétéroscédasticité.

Afin d’évaluer la robustesse de l’effet estimé, les variables de contrôle sont introduites de manière progressive. Le modèle M1 constitue la spécification minimale : il inclut la période JOP complète, les effets fixes de jour de semaine, les effets fixes de mois et la tendance temporelle. Le modèle M2 ajoute les grands événements sportifs internationaux hors JOP ainsi que les contrôles météorologiques et calendaires. Le modèle M3 intègre ensuite les variables de tourisme et de conjoncture, notamment les arrivées hôtelières et l’indice des prix dans la restauration ; il constitue la spécification principale, car il contrôle les principaux facteurs observables susceptibles d’influencer l’activité du restaurant sans inclure la mobilité locale, qui peut être considérée comme un canal potentiel de transmission de l’effet des JOP. Le modèle M4 reprend cette spécification en ajoutant la fréquentation des stations de métro situées à moins de 500 mètres du restaurant : il ne mesure donc pas l’effet total des JOP, mais permet d’évaluer dans quelle mesure l’effet estimé transite par les flux de déplacement locaux. Enfin, les modèles M5 et M6 sont utilisés comme spécifications complémentaires : M5 remplace la variable JOP par un indicateur global de grands événements sportifs, tandis que M6 isole uniquement les GESI hors JOP.

5. Résultats

5.1. Tests de différences

Avant de présenter les estimations économétriques multivariées, nous réalisons une première série de tests de différences afin de comparer l’activité quotidienne moyenne du restaurant selon les périodes. Ces tests ont une vocation descriptive : ils ne contrôlent pas l’ensemble des facteurs susceptibles d’influencer l’activité, mais permettent d’identifier les principaux écarts observés entre les jours ordinaires, les jours de grands événements sportifs internationaux hors JOP et la période des JOP. Les erreurs standards sont corrigées par la méthode de Newey-West avec un lag de 14 jours, afin de tenir compte de l’autocorrélation potentielle des observations journalières.

Les premiers résultats mettent du tableau A1 en évidence un contraste marqué entre les GESI hors JOP et la période JOP. Par rapport aux jours ordinaires, les GESI hors JOP sont associés à une activité plus élevée : le chiffre d’affaires journa-

lier augmente de 10,6 %, tandis que le nombre de clients progresse de 16,6 %. En revanche, la période JOP complète est associée à une baisse significative de l'activité : le chiffre d'affaires journalier diminue de 23,3 % et le nombre de clients de 17,4 %. Le montant de l'addition diminue également pendant la période JOP, d'environ 7,1 %, mais cet effet est seulement significatif au seuil de 10 %. Ces premiers résultats suggèrent donc que la baisse du chiffre d'affaires observée pendant les JOP provient principalement d'une diminution de la fréquentation plutôt que d'une forte contraction du montant de l'addition.

L'analyse par sous-périodes du tableau A2 montre que l'effet négatif n'est pas homogène sur l'ensemble de la séquence olympique et paralympique. Les baisses les plus importantes concernent la période de restrictions autour de la cérémonie d'ouverture, avec une diminution du chiffre d'affaires de 29,8 %, ainsi que la période située entre les JO et les Jeux paralympiques, associée à une baisse de 26,2 %. La période des JO proprement dite est également associée à une baisse importante du chiffre d'affaires, de 32,4 %, mais la significativité statistique est plus faible. En revanche, la période des Jeux paralympiques ne se distingue pas significativement de la période hors JOP en matière de chiffre d'affaires. Ces résultats suggèrent que l'effet négatif observé ne renvoie pas uniquement à la tenue des compétitions, mais aussi aux contraintes d'accessibilité, aux modifications de flux et aux changements temporaires de fréquentation autour de l'événement.

Enfin, nous comparons la période JOP 2024 aux mêmes dates calendaires observées en 2023 et 2025, afin de limiter le risque que les différences observées reflètent simplement une saisonnalité estivale. Les résultats du tableau A3 confirment une baisse du chiffre d'affaires pendant la fenêtre JOP 2024 : l'écart estimé atteint -19,5 %, significatif au seuil de 10 %. En niveau, cela correspond à une diminution moyenne d'environ 307 euros de chiffre d'affaires journalier par rapport aux mêmes dates en 2023 et 2025. Les écarts sur le nombre de clients et le montant de l'addition sont négatifs, mais non significatifs. Ce test renforce donc l'idée d'un recul spécifique du chiffre d'affaires pendant la période JOP, tout en appelant à compléter l'analyse par des régressions intégrant les contrôles calendaires, météorologiques, touristiques et conjoncturels.

5.2. Économétrie

Les résultats économétriques du tableau 3 confirment le recul significatif de l'activité du restaurant pendant la période des JOP de Paris 2024. Dans la spécification minimale M1, la période JOP complète est associée à une baisse de $-22,0\%$ du chiffre d'affaires journalier TTC. Cet effet reste très stable lorsque l'on ajoute les grands événements sportifs internationaux hors JOP, les contrôles météorologiques et calendaires dans M2, puis les variables de tourisme et de conjoncture dans M3. Dans cette spécification principale, le coefficient associé à la période JOP est de

-0,257, ce qui correspond à une baisse estimée d'environ -22,6% du chiffre d'affaires journalier TTC. La stabilité du coefficient entre M1, M2 et M3 suggère que l'écart observé ne s'explique pas uniquement par la saisonnalité, les conditions météorologiques, les vacances scolaires, les jours fériés, les autres événements sportifs ou la conjoncture touristique. Sur les 33 jours d'ouverture durant la période des JOP, la perte d'activité associée à l'effet estimé de -22,6 % représente environ 14 800 euros, soit près de 450 euros par jour d'ouverture.

L'introduction de la mobilité locale dans M4 modifie toutefois partiellement l'ampleur de l'effet estimé. Lorsque les validations métro dans un rayon de 500 mètres autour du restaurant sont ajoutées au modèle, le coefficient associé à la période JOP diminue en valeur absolue, passant de -0,257 à -0,197, tout en restant statistiquement significatif au seuil de 5 %. L'effet estimé correspond alors à une baisse d'environ -19,7% du chiffre d'affaires journalier TTC. Cette atténuation suggère qu'une partie de l'effet négatif des JOP transite par les flux de mobilité locale. Autrement dit, la baisse d'activité observée pendant les JOP semble en partie liée à une modification des déplacements autour du restaurant, sans que ce canal suffise à expliquer entièrement le recul du chiffre d'affaires.

Les autres variables de contrôle apportent plusieurs enseignements. Les GESI hors JOP ne présentent pas d'effet statistiquement significatif une fois les effets fixes, la tendance et les contrôles introduits, ce qui contraste avec les tests de différences bruts et souligne l'importance des contrôles calendaires et saisonniers. Les variables météorologiques jouent un rôle limité : la température moyenne n'est jamais significative, tandis que les précipitations sont faiblement significatives dans certaines spécifications. Les vacances scolaires sont associées à une baisse du chiffre d'affaires dans les modèles sans mobilité locale, ce qui est cohérent avec une moindre fréquentation du quartier par la clientèle habituelle. L'IPC restauration est positivement et significativement associé au chiffre d'affaires, ce qui peut refléter à la fois des effets de prix et une tendance nominale du chiffre d'affaires sur la période. Enfin, les modèles M5 et M6 montrent que les indicateurs agrégés de grands événements sportifs, qu'ils incluent ou non les JOP, ne sont pas significatifs. Cela confirme que l'effet négatif mis en évidence est spécifique à la période JOP plutôt qu'à l'ensemble des grands événements sportifs internationaux.

5.3. Hétérogénéité

Afin d'approfondir l'analyse, nous réestimons les deux spécifications les plus complètes de l'équation 1, à savoir M3 et M4, en faisant varier successivement les variables dépendantes et les variables de traitement. La structure des contrôles demeure identique à celle des modèles précédents : M3 inclut les contrôles météorologiques, calendaires, événementiels, touristiques et conjoncturels, tandis que M4 ajoute les validations métro dans un rayon de 500 mètres autour du restaurant. Pour les va-

TABLEAU 3 – Résultats des MCO de l’effet des JOP sur le chiffre d’affaires journalier

	M1	M2	M3	M4	M5	M6
Période JOP	-0,248*** (0,061)	-0,258*** (0,061)	-0,257*** (0,071)	-0,197** (0,073)		
GESI hors JOP		0,017 (0,036)	0,012 (0,030)	0,013 (0,031)		0,034 (0,034)
GESI total					-0,017 (0,029)	
Temp. moyenne		-0,001 (0,004)	-0,002 (0,004)	-0,001 (0,004)	-0,004 (0,004)	-0,004 (0,004)
Précipitations		0,002 (0,002)	0,003* (0,002)	0,002 (0,002)	0,003* (0,002)	0,003* (0,002)
Vacances		-0,053** (0,027)	-0,055** (0,027)	0,002 (0,028)	-0,061** (0,028)	-0,057** (0,028)
Jour férié		-0,018 (0,081)	-0,026 (0,080)	0,146* (0,088)	-0,023 (0,081)	-0,018 (0,080)
Arrivées hôtelières			-0,001 (0,000)	-0,002 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)
IPC restauration			0,042*** (0,009)	0,045*** (0,009)	0,046*** (0,009)	0,047*** (0,009)
Validations métro 500 m				0,001*** (0,000)		
Tendance temporelle	0,001*** (0,000)	0,001*** (0,000)	0,001*** (0,000)	0,001*** (0,000)	0,001*** (0,000)	0,001*** (0,000)
Effets fixes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Observations	861	861	861	861	861	861
R2 ajusté	0,408	0,410	0,420	0,435	0,412	0,413

Note : la variable dépendante est le logarithme du chiffre d’affaires journalier TTC. Les erreurs standards Newey-West avec un lag de 14 jours sont reportées entre parenthèses. *** $p < 0,01$; ** $p < 0,05$; * $p < 0,10$.

riables dépendantes exprimées en logarithme, les effets sont interprétés en pourcentage et calculés par $100 \times (\exp(\hat{\beta}) - 1)$; pour les variables de part, les coefficients s’interprètent directement en points de pourcentage.

5.3.1. Effets sur les composantes de l’activité du restaurant

Cette première série d’estimations permet d’examiner par quels canaux la période JOP affecte l’activité du restaurant. Nous réestimons les modèles M3 et M4 sur plusieurs variables dépendantes complémentaires : le nombre de clients, le montant de l’addition, le chiffre d’affaires des boissons et des plats, la part des boissons, la part terrasse, ainsi que le chiffre d’affaires réalisé le midi et le soir. Cette décomposition permet de distinguer un effet sur le volume de clientèle, sur le montant dépensé par client, sur la composition des ventes et sur les moments de consommation. Les résultats sont présentés dans les tableaux A4 et A5.

Les résultats montrent que la baisse du chiffre d’affaires pendant la période JOP provient principalement d’une diminution du volume de clients plutôt que d’une baisse du montant de l’addition. Dans les résultats du tableau A4, la période JOP est associée à une baisse de 22,6 % du chiffre d’affaires journalier et de 22,0 % du nombre de clients, tandis que l’effet sur le montant de l’addition est très faible et non significatif. Ce résultat suggère que l’événement a surtout affecté la fréquentation du restaurant, plutôt que le montant moyen dépensé par client.

L’analyse par type de vente confirme cette interprétation. Les effets négatifs sont significatifs à la fois sur le chiffre d’affaires boissons et sur le chiffre d’affaires plats,

avec des baisses estimées respectivement à 25,3 % et 22,0 %. En revanche, la part des boissons dans le chiffre d'affaires ne varie pas significativement, ce qui indique que la baisse concerne l'activité globale plutôt qu'une recomposition marquée entre boissons et plats. La part du chiffre d'affaires réalisée en terrasse augmente toutefois significativement de 12,1 points de pourcentage, ce qui suggère une modification de la structure spatiale des ventes pendant les JOP.

Enfin, l'hétérogénéité horaire indique que l'effet négatif est concentré sur le service du soir. Le chiffre d'affaires du soir diminue de 34,2 %, alors que l'effet sur le chiffre d'affaires du midi est nul et non significatif. Lorsque l'on ajoute la mobilité locale dans le tableau A5, les effets diminuent en valeur absolue mais restent significatifs pour le chiffre d'affaires total, les clients, les ventes de boissons, les ventes de plats, la part terrasse et le chiffre d'affaires du soir. Cette atténuation confirme que les flux de mobilité locale expliquent une partie de l'effet, sans l'absorber entièrement.

5.3.2. Effets selon les sous-périodes des JOP

Les résultats du tableau A6 et A7 par sous-périodes montrent que l'effet négatif des JOP n'est pas uniforme sur l'ensemble de la période des JOP. La baisse d'activité se concentre principalement autour de la cérémonie d'ouverture des JO et pendant la période Olympique elle-même. Dans le modèle M3, la cérémonie d'ouverture des JO est associée à une chute très marquée du chiffre d'affaires, estimée à environ 60 %, ainsi qu'à une baisse du nombre de clients de plus de 70 %. Cette contraction concerne à la fois les boissons, les plats, le service du midi et le service du soir. Les restrictions précédant la cérémonie d'ouverture sont également associées à une baisse significative du chiffre d'affaires, d'environ 22 %, et du nombre de clients, ce qui suggère que les contraintes de circulation et les transformations des flux urbains ont pesé sur l'activité avant même le début effectif des épreuves.

En dehors de la cérémonie d'ouverture, la période des JO demeure négativement associée à l'activité du restaurant. Le coefficient estimé sur le chiffre d'affaires est négatif dans les deux spécifications, avec une baisse d'environ 27 % dans M3 et 26 % dans M4. Cette baisse s'explique principalement par une diminution du nombre de clients, tandis que le montant de l'addition n'est pas significativement affecté. Ce résultat confirme l'interprétation générale des estimations précédentes : l'effet des JOP transite davantage par une baisse de fréquentation que par une modification du montant dépensé par client.

Les résultats sont différents pour les jeux paralympiques (JPO). Les coefficients associés aux JPO hors cérémonie ne sont pas significatifs pour le chiffre d'affaires, ce qui suggère un retour progressif à une situation plus proche de l'équilibre. La cérémonie d'ouverture des JPO est même associée à des effets positifs dans le modèle M4, notamment sur le nombre de clients, les boissons et le chiffre d'affaires du soir.

Ces résultats indiquent que la séquence paralympique ne reproduit pas le choc négatif observé pendant les JO. L'effet défavorable semble donc concentré sur les restrictions et la période olympique, plutôt que sur l'ensemble de la séquence JOP.

Un autre résultat important concerne la part de l'activité réalisée en terrasse. Celle-ci augmente fortement pendant plusieurs sous-périodes, en particulier lors des restrictions de la cérémonie d'ouverture, pendant les JO hors cérémonie, entre les JO et les JPO, et lors de la cérémonie d'ouverture des JPO. Cette hausse suggère une modification de la composition spatiale des ventes : même lorsque l'activité totale diminue, la part relative de la terrasse augmente. Ce résultat peut traduire une recomposition de la clientèle présente, des comportements de consommation plus orientés vers l'extérieur, ou une baisse plus forte de l'activité intérieure.

Enfin, l'ajout de la mobilité locale dans le modèle M4 ne modifie pas substantiellement les conclusions. Les effets négatifs les plus marqués, notamment ceux associés à la cérémonie d'ouverture des JO et aux JO hors cérémonie, restent visibles après contrôle des validations métro à proximité du restaurant. Cela suggère que les variations de mobilité locale expliquent une partie des évolutions observées, mais ne suffisent pas à absorber entièrement l'effet associé à la séquence olympique. L'ensemble des résultats met donc en évidence une forte hétérogénéité temporelle : le choc négatif est concentré sur les JO et leur cérémonie d'ouverture, tandis que la période paralympique correspond davantage à une normalisation de l'activité.

5.3.3. Effets selon le type de compétition

Nous complétons l'analyse en distinguant l'effet des différents grands événements sportifs observés sur la période. Pour cela, nous reprenons la structure des modèles M3 et M4 des estimations principales de l'équation 1, en remplaçant l'indicateur agrégé des GESI par des variables propres à chaque compétition ou type d'événement : Coupe du monde de football 2022, matchs de l'équipe de France de football, NBA Paris, Roland-Garros, Coupe du monde de rugby 2023, matchs de Coupe du monde de rugby joués au Stade de France, Euro 2024 et finale de Ligue des champions du PSG en 2025. Les résultats sont présentés dans les tableaux A8 et A9.

Les résultats montrent que tous les grands événements sportifs ne produisent pas les mêmes effets (qui sont calculés par $100 \times (\exp(\hat{\theta}) - 1)$) sur l'activité du restaurant. Les matchs de l'équipe de France de football sont associés à une hausse significative du chiffre d'affaires, comprise entre 15,1 % et 18,1 % selon la spécification. Les événements NBA à Paris sont également associés à un effet positif, estimé à 15,1 % dans M3 et 27,4 % dans M4, même si la précision diminue lorsque la mobilité locale est introduite. Ces résultats suggèrent que certains événements ponctuels, fortement médiatisés et concentrés dans le temps, peuvent stimuler l'activité du restaurant.

À l'inverse, les matchs de Coupe du monde de rugby joués au Stade de France sont associés à une baisse significative du chiffre d'affaires, d'environ 18 % dans les

deux spécifications. Ce résultat contraste avec l'effet non significatif de la Coupe du monde de rugby prise dans son ensemble. Il suggère que les événements localisés hors du quartier étudié peuvent détourner une partie des flux de consommation vers d'autres zones de l'agglomération, en particulier autour du Stade de France. Les autres compétitions, comme Roland-Garros, l'Euro 2024, la Coupe du monde de football 2022 ou la finale de Ligue des champions du PSG, ne présentent pas d'effet statistiquement significatif dans ces estimations. L'ensemble des résultats indique donc que l'impact des GESI sur la restauration locale dépend fortement du type d'événement, de sa localisation et du profil des flux qu'il génère.

6. Discussion et conclusion

Cette étude analyse l'effet des JOP de Paris 2024 sur l'activité journalière d'un restaurant parisien de caractéristiques moyennes situé dans une zone exposée aux transformations de fréquentation et de mobilité associées à l'événement. Les résultats mettent en évidence une baisse significative du chiffre d'affaires pendant la période JOP complète. Dans le modèle principal, cette baisse est estimée à environ 22,6 %, soit près de 450 euros par jour d'ouverture durant la période des JOP. Les analyses par sous-périodes montrent toutefois que cet effet n'est pas uniforme : la contraction de l'activité se concentre principalement autour de la cérémonie d'ouverture et pendant les JO, tandis que la période paralympique correspond davantage à un retour vers l'équilibre. Les analyses d'hétérogénéité montrent également que cet effet provient principalement d'une diminution du nombre de clients plutôt que d'une baisse du montant de l'addition. La contraction est particulièrement marquée sur les ventes du soir, tandis que la part de l'activité réalisée en terrasse augmente pendant la période. L'introduction de la fréquentation des métros à proximité réduit l'ampleur de l'effet estimé, sans le faire disparaître, ce qui suggère qu'une partie du recul de l'activité transite par une modification des flux de déplacement autour du restaurant. Ces résultats contribuent à la littérature sur les grands événements sportifs internationaux en apportant une perspective microéconomique originale : à notre connaissance, il s'agit d'une des premières études mobilisant des données de caisse journalières d'un établissement de restauration pour analyser les effets locaux des Jeux. Alors que la littérature existante s'appuie principalement sur des indicateurs agrégés de tourisme, d'hôtellerie ou d'activité régionale, notre analyse montre que les effets d'un GESI peuvent être très différenciés à une échelle fine, y compris dans une ville hôte.

Ces résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence. L'analyse repose sur des estimations par les MCO en série temporelle de fréquence journalière avec erreurs standards Newey-West. Cette stratégie permet de contrôler un ensemble important de facteurs observables et de corriger l'inférence de l'autocorrélation et de

l'hétéroscédasticité, mais elle ne permet pas d'identifier un effet causal au sens strict. En l'absence de groupe de contrôle comparable, les coefficients estimés doivent être interprétés comme des associations conditionnelles entre la période JOP et l'activité du restaurant, plutôt que comme un impact causal pleinement identifié (ANGRIST & PISCHKE, 2009 ; WOOLDRIDGE, 2010). La seconde limite tient au caractère monographique de l'étude : l'analyse porte sur un seul restaurant parisien, ce qui empêche de généraliser directement les résultats à l'ensemble du secteur de la restauration. Cette étude fournit néanmoins un élément de contexte important sur les effets locaux et potentiellement hétérogènes des Jeux. Une extension naturelle consisterait à mobiliser des données de caisse de plusieurs restaurants parisiens, situés à différents degrés d'exposition aux sites olympiques et aux zones de restriction, ainsi que des restaurants localisés dans d'autres grandes villes françaises ou européennes. Une telle base permettrait de mettre en œuvre des stratégies de doubles différences afin de comparer les établissements exposés et non exposés, et de distinguer plus précisément les effets directs, indirects et spatialisés des Jeux sur l'activité de restauration.

Au-delà du cas parisien, ces résultats prolongent les travaux sur les effets d'éviction associés aux grands événements sportifs, selon lesquels l'afflux de visiteurs liés à l'événement peut s'accompagner d'un recul des clientèles habituelles ou d'une substitution des dépenses (LIU & WILSON, 2014 ; PREUSS, 2011). Ils complètent également les recherches plus micro-spatiales montrant que les bénéfices des Jeux dépendent fortement de la localisation des commerces, des flux de mobilité et de la manière dont les visiteurs sont orientés vers certains sites ou périmètres de consommation (DUIGNAN & PAPPALEPORE, 2019 ; GEORGIEV *et al.*, 2014). L'analyse des grands événements sportifs gagne ainsi à descendre à l'échelle des commerces, des quartiers et des mobilités quotidiennes, afin de mieux comprendre la distribution réelle de leurs effets économiques dans la ville hôte.

Références

- ANGRIST, J. D., & PISCHKE, J.-S. (2009). *Mostly harmless econometrics : An empiricist's companion*. Princeton university press.
- BAADE, R. A., & MATHESON, V. A. (2016). Going for the gold : The economics of the Olympics. *Journal of Economic Perspectives*, 30(2), 201-218. <https://doi.org/10.1257/jep.30.2.201>
- BAUMANN, R., & MATHESON, V. (2018). Mega-events and tourism : The case of Brazil. *Contemporary economic policy*, 36(2), 292-301. <https://doi.org/doi.org/10.1111/coep.12270>DigitalObjectIdentifier(DOI)
- BIAUSQUE, V., BIHI, A., & DRUELLE, S. (2024). *Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : une éclaircie dans une saison touristique particulièrement terne*. (rapp. tech. N° 194). INSEE. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8310453>
- BILLINGS, S. B., & HOLLADAY, J. S. (2012). Should cities go for the gold ? The long-term impacts of hosting the Olympics. *Economic inquiry*, 50(3), 754-772. <https://doi.org/10.1111/j.1465-7295.2011.00373.x>
- BOTO-GARCÍA, D., & SANTANA-GALLEGO, M. (2026). Old questions, new methods : Revisiting the economic effects of hosting mega-sport events. *Tourism Management*, 113, 105324. <https://doi.org/10.1016/j.tourman.2025.105324>
- BOX, G. E., & TIAO, G. C. (1975). Intervention analysis with applications to economic and environmental problems. *Journal of the American Statistical association*, 70(349), 70-79. <https://doi.org/10.2307/2285379>
- BRÜCKNER, M., & PAPPA, E. (2015). News shocks in the data : Olympic Games and their macroeconomic effects. *Journal of Money, Credit and Banking*, 47(7), 1339-1367. <https://doi.org/10.1111/jmcb.12247>
- BUJISIC, M., BOGICEVIC, V., & PARSA, H. (2017). The effect of weather factors on restaurant sales. *Journal of Foodservice Business Research*, 20(3), 350-370. <https://doi.org/10.1080/15378020.2016.1209723>
- CATANA, A. (2025). *Tourisme - Une fréquentation touristique impactée par les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024*. (rapp. tech. N° 54). INSEE. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8354615?sommaire=8354913>
- CDES. (2024). *Etude d'impact économique ex-ante des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024* (rapp. tech.). Centre de droit et d'économie du sport. <https://cdes.fr/actualisation-de-letude-dimpact-economique-ex-ante-de-paris-2024/>
- CROUCH, G. I. (1994). The study of international tourism demand : A review of findings. *Journal of Travel research*, 33(1), 12-23. <https://doi.org/10.1177/00472875940330010>

- DELAPLACE, M. (2019). The relationship between Olympic Games and tourism : Why such heterogeneity ? : Towards a place-based approach. In *Hosting the Olympic Games* (p. 127-148). Routledge.
- DELAPLACE, M., MOUSSI-BEYLIE, F., SCHAFFAR, A., TAKAYUKI, A., SOICHIRO, M., & TETSUO, A. (2023). Les effets d'éviction associés aux Jeux olympiques : Quelques enseignements tirés d'enquêtes ex ante à Paris et à Tokyo. *Cité et Tourisme*, 2(1). <https://doi.org/10.21494/ISTE.OP.2023.0932>
- DELAPLACE, M., & SCHAFFAR, A. (2022). Quels touristes et quelles pratiques touristiques pendant les Jeux Olympiques ?. Les enseignements pour Paris 2024 tirés d'une enquête ex ante à Paris. *Via. Tourism Review*, (22). <https://doi.org/10.4000/viatourism.9069>
- DUIGNAN, M. B., & PAPPALEPORE, I. (2019). Visitor (im) mobility, leisure consumption and mega-event impact : The territorialisation of Greenwich and small business exclusion at the London 2012 Olympics. *Leisure Studies*, 38(2), 160-174. <https://doi.org/10.1080/02614367.2019.1572212>
- FIRGO, M. (2021). The causal economic effects of Olympic Games on host regions. *Regional science and urban economics*, 88, 103673. <https://doi.org/10.1016/j.regsciurbeco.2021.103673>
- FOURIE, J., & SANTANA-GALLEG0, M. (2011). The impact of mega-sport events on tourist arrivals. *Tourism management*, 32(6), 1364-1370. <https://doi.org/10.1016/j.tourman.2011.01.011>
- GEORGIEV, P., NOULAS, A., & MASCOLO, C. (2014). Where businesses thrive : Predicting the impact of the olympic games on local retailers through location-based services data. *Proceedings of the International AAAI Conference on Web and Social Media*, 8(1), 151-160. <https://doi.org/10.1609/icwsm.v8i1.14523>
- KIREN, J., NIAY, M., & ROULLEAU, G. (2024). *Du PIB, des Jeux, des inconnues* (Note de conjoncture). INSEE. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8218868?sommaire=8218910>
- LEEDS, M. A. (2008). Do good Olympics make good neighbors ? *Contemporary Economic Policy*, 26(3), 460-467. <https://doi.org/10.1111/j.1465-7287.2007.00067.x>
- LIU, D., & WILSON, R. (2014). The negative impacts of hosting mega-sporting events and intention to travel : a test of the crowding-out effect using the London 2012 Games as an example. *International Journal of Sports Marketing and Sponsorship*, 15(3), 12-26. <https://doi.org/10.1108/IJSMS-15-03-2014-B003>
- MEURER, R., & LINS, H. N. (2018). The effects of the 2014 World Cup and the 2016 Olympic Games on Brazilian international travel receipts. *Tourism economics*, 24(4), 486-491. <https://doi.org/10.1177/1354816617746261>

- MÜLLER, M., GOGISHVILI, D., & WOLFE, S. D. (2022). The structural deficit of the Olympics and the World Cup : Comparing costs against revenues over time. *Environment and Planning A : Economy and Space*, 54(6), 1200-1218. <https://doi.org/10.1177/0308518X221098741>
- NEWKEY, W. K., & WEST, K. D. (1987). A Simple, Positive Semi-Definite, Heteroskedasticity and Autocorrelation Consistent Covariance Matrix. *Econometrica*, 55(3), 703-708. <https://doi.org/10.2307/1913610>
- PERDIKAKI, O., KESAVAN, S., & SWAMINATHAN, J. M. (2012). Effect of traffic on sales and conversion rates of retail stores. *Manufacturing & Service Operations Management*, 14(1), 145-162. <https://doi.org/10.1287/msom.1110.0356>
- POSCH, K., TRUDEN, C., HUNGERLÄNDER, P., & PILZ, J. (2022). A Bayesian approach for predicting food and beverage sales in staff canteens and restaurants. *International Journal of Forecasting*, 38(1), 321-338. <https://doi.org/10.1016/j.ijforecast.2021.06.001>
- PREUSS, H. (2005). The economic impact of visitors at major multi-sport events. *European sport management quarterly*, 5(3), 281-301. <https://doi.org/10.1080/16184740500190710>
- PREUSS, H. (2011). A method for calculating the crowding-out effect in sport mega-event impact studies : The 2010 FIFA World Cup. *Development Southern Africa*, 28(3), 367-385. <https://doi.org/10.1080/0376835X.2011.595995>
- ROSE, A. K., & SPIEGEL, M. M. (2011). The Olympic Effect. *The Economic Journal*, 121(553), 652-677. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0297.2010.02407.x>
- SCANDIZZO, P. L., & PIERLEONI, M. R. (2018). Assessing the Olympic Games : The economic impact and beyond. *Journal of economic surveys*, 32(3), 649-682. <https://doi.org/10.1111/joes.12213>
- SEVTSUK, A. (2014). Location and agglomeration : The distribution of retail and food businesses in dense urban environments. *Journal of Planning Education and Research*, 34(4), 374-393. <https://doi.org/10.1177/0739456X14550>
- SONG, H., & LI, G. (2008). Tourism demand modelling and forecasting—A review of recent research. *Tourism management*, 29(2), 203-220. <https://doi.org/10.1016/j.tourman.2007.07.016>
- SONG, W. (2010). Impacts of Olympics on exports and tourism. *Journal of economic development*, 35(4), 93. <https://EconPapers.repec.org/RePEc:jed:journl:v:35:y:2010:i:4:p:93-110>
- ŠTULEC, I., PETLJAK, K., & NALETINA, D. (2019). Weather impact on retail sales : How can weather derivatives help with adverse weather deviations? *Journal of Retailing and Consumer Services*, 49, 1-10. <https://doi.org/10.1016/j.jretconser.2019.02.025>

- WOOD, J., & MENG, S. (2021). The economic impacts of the 2018 Winter Olympics. *Tourism Economics*, 27(7), 1303-1322. <https://doi.org/10.1177/1354816620921577>
- WOOLDRIDGE, J. M. (2010). *Econometric analysis of cross section and panel data*. MIT press.

Appendix

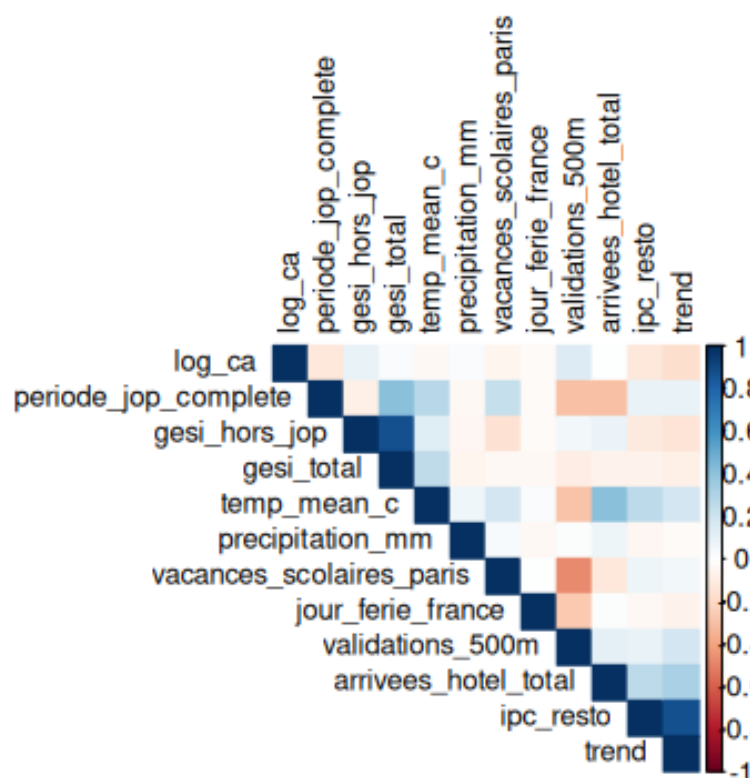


FIGURE A1 – Matrice de corrélation

Source : Auteurs

TABLEAU A1 – Tests de différences selon le type de jour

Variable	Comparaison	Diff. log	Effet (%)
CA journalier TTC	GESI hors JOP	0,100***	10,56
CA journalier TTC	JOP	-0,266***	-23,33
Nombre de clients	GESI hors JOP	0,153***	16,56
Nombre de clients	JOP	-0,191**	-17,43
montant de l'addition TTC	GESI hors JOP	-0,053*	-5,15
montant de l'addition TTC	JOP	-0,074*	-7,15

Note : la référence correspond aux jours normaux. Erreurs standards Newey-West, lag 14. Les effets sont calculés par $100 \times (\exp(\hat{\beta}) - 1)$. $N = 861$. *** $p < 0,01$; ** $p < 0,05$; * $p < 0,10$.

TABLEAU A2 – Tests de différences par sous-période JOP

Variable	Sous-période	Diff. log	Effet (%)
CA journalier TTC	Pré-JO	0,133***	14,28
CA journalier TTC	Restrictions cérémonie JO	-0,354***	-29,81
CA journalier TTC	JO	-0,392*	-32,42
CA journalier TTC	Entre JO et JPO	-0,304***	-26,20
CA journalier TTC	JPO	-0,065	-6,26
CA journalier TTC	Post-JOP 30 jours	0,022	2,18
Nombre de clients	Pré-JO	0,125	13,31
Nombre de clients	Restrictions cérémonie JO	-0,253**	-22,32
Nombre de clients	JO	-0,330**	-28,13
Nombre de clients	Entre JO et JPO	-0,188***	-17,16
Nombre de clients	JPO	-0,027	-2,68
Nombre de clients	Post-JOP 30 jours	0,071	7,34
montant de l'addition TTC	Pré-JO	0,008	0,85
montant de l'addition TTC	Restrictions cérémonie JO	-0,101	-9,65
montant de l'addition TTC	JO	-0,062	-5,98
montant de l'addition TTC	Entre JO et JPO	-0,116***	-10,92
montant de l'addition TTC	JPO	-0,037	-3,68
montant de l'addition TTC	Post-JOP 30 jours	-0,049*	-4,81

Note : la référence correspond aux jours hors période JOP. Erreurs standards Newey-West, lag 14. Les effets sont calculés par $100 \times (\exp(\hat{\beta}) - 1)$. $N = 861$. *** $p < 0,01$; ** $p < 0,05$; * $p < 0,10$.

TABLEAU A3 – Comparaison de la période JOP 2024 aux mêmes dates en 2023 et 2025

Variable	Moy. 2023–2025	Moy. JOP 2024	Diff. log	Effet (%)
CA journalier TTC	7,443	7,227	-0,217**	-19,48
Nombre de clients	3,061	2,920	-0,141	-13,12
montant de l'addition TTC	4,382	4,306	-0,076	-7,33

Note : comparaison entre la période JOP 2024 et les mêmes dates calendaires en 2023 et 2025, du 18 juillet au 8 septembre. Erreurs standards Newey-West, lag 7. Les effets sont calculés par $100 \times (\exp(\hat{\beta}) - 1)$. *** $p < 0,01$; ** $p < 0,05$; * $p < 0,10$.

TABLEAU A4 – Hétérogénéité des effets JOP – modèle M3

	clients	Panier	log Boissons	Plats	Boissons	Terrasse	Midi	Soir
JOP	-0,25*** (0,06)	-0,01 (0,05)	-0,29*** (0,09)	-0,25** (0,08)	-0,01 (0,01)	0,12** (0,04)	0,00 (0,17)	-0,42** (0,17)
Contrôles M3	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Effets fixes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Observations	856	856	856	856	856	856	856	856
R ² ajusté	0,36	0,11	0,40	0,47	0,37	0,65	0,34	0,24

Note : Les erreurs standards Newey-West avec un lag de 14 jours sont entre parenthèses. Les contrôles M3 incluent la tendance temporelle, les contrôles météorologiques, calendaires, événementiels, touristiques et conjoncturels. Les variables CA, clients, Panier, Boissons, Plats, Midi et Soir sont exprimées en logarithme. Part boissons et Part terrasse sont exprimées en niveau et leurs coefficients s'interprètent en points de part. *** $p < 0,01$; ** $p < 0,05$; * $p < 0,10$.

TABLEAU A5 – Hétérogénéité des effets JOP – modèle M4 avec mobilité locale

	clients	Panier	log Boissons	Plats	Boissons	Terrasse	Midi	Soir
JOP	-0,15*	-0,05	-0,19*	-0,20*	0,00	0,11**	-0,01	-0,34*
	(0,07)	(0,05)	(0,09)	(0,08)	(0,01)	(0,04)	(0,19)	(0,17)
Contrôles M3	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Effets fixes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Observations	856	856	856	856	856	856	856	856
R ² ajusté	0,40	0,13	0,42	0,47	0,38	0,65	0,34	0,24

Note : Les erreurs standards Newey-West avec un lag de 14 jours sont entre parenthèses. Le modèle M4 ajoute les validations métro dans un rayon de 500 mètres autour du restaurant à la structure de contrôle du modèle M3. Les variables CA, clients, Panier, Boissons, Plats, Midi et Soir sont exprimées en logarithme. Part boissons et Part terrasse sont exprimées en niveau et leurs coefficients s'interprètent en points de part. *** $p < 0,01$; ** $p < 0,05$; * $p < 0,10$.

TABLEAU A6 – Hétérogénéité des effets selon les sous-périodes des JOP – modèle M3

	CA	clients	Panier	Boissons	Plats	Part boissons	Part terrasse	Midi	Soir
Pré-JO	0,16 (0,13)	0,04 (0,14)	0,12* (0,07)	0,18 (0,18)	0,05 (0,16)	0,02 (0,03)	0,20*** (0,06)	-0,55* (0,32)	0,40 (0,28)
Restrictions cérémonie JO	-0,25** (0,12)	-0,21* (0,12)	-0,03 (0,07)	-0,21 (0,19)	-0,34** (0,16)	0,02 (0,03)	0,34*** (0,06)	-0,61* (0,35)	-0,13 (0,28)
Cérémonie d'ouverture JO	-0,92*** (0,12)	-1,25*** (0,12)	0,33*** (0,07)	-0,94*** (0,17)	-0,88*** (0,16)	-0,01 (0,03)	0,01 (0,06)	-1,15*** (0,35)	-0,87*** (0,27)
JO hors cérémonie	-0,31* (0,19)	-0,37** (0,15)	0,05 (0,08)	-0,39 (0,25)	-0,35* (0,19)	-0,02 (0,03)	0,23*** (0,05)	-0,06 (0,30)	-0,71 (0,45)
Entre JO et JPO	0,06 (0,11)	0,06 (0,10)	0,01 (0,06)	-0,06 (0,17)	0,03 (0,14)	-0,03 (0,02)	0,32*** (0,05)	-0,02 (0,29)	0,18 (0,22)
Cérémonie d'ouverture JPO	0,10 (0,09)	0,16* (0,09)	-0,06 (0,06)	0,21 (0,14)	0,02 (0,13)	0,03 (0,02)	0,49*** (0,05)	-0,39 (0,29)	0,39* (0,21)
JPO hors cérémonie	-0,02 (0,07)	-0,09* (0,05)	0,07 (0,05)	-0,03 (0,09)	-0,01 (0,08)	0,00 (0,01)	0,02 (0,04)	0,31 (0,24)	0,02 (0,14)
Post-JOP 30 jours	0,05 (0,07)	0,03 (0,05)	0,02 (0,04)	0,07 (0,09)	0,08 (0,05)	0,01 (0,01)	-0,06*** (0,02)	0,57*** (0,14)	0,04 (0,12)
GESI hors JOP	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Contrôles M3	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Effets fixes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Tendance linéaire	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Observations	856	856	856	856	856	856	856	856	856
R ² ajusté	0,42	0,36	0,10	0,40	0,46	0,36	0,67	0,34	0,24

Note : Les erreurs standards Newey-West avec un lag de 14 jours sont entre parenthèses. Le modèle M3 inclut les contrôles météorologiques, calendaires, touristiques et de prix, ainsi que les

GESI hors JOP, les effets fixes de jour de semaine et de mois, et une tendance linéaire. Les variables CA, clients, Panier, Boissons, Plats, Midi et Soir sont exprimées en logarithme. Part boissons et Part terrasse sont exprimées en niveau et leurs coefficients s'interprètent en points de part. *** $p < 0,01$; ** $p < 0,05$; * $p < 0,10$.

TABLEAU A7 – Hétérogénéité des effets selon les sous-périodes des JOP – modèle M4 avec mobilité locale

	CA	clients	Panier	Boissons	Plats	Part boissons	Part terrasse	Midi	Soir
Pré-JO	0,11 (0,13)	-0,06 (0,14)	0,16** (0,07)	0,09 (0,18)	0,00 (0,18)	0,00 (0,02)	0,21*** (0,06)	-0,55* (0,33)	0,33 (0,30)
Restrictions cérémonie JO	-0,25** (0,12)	-0,22* (0,12)	-0,03 (0,07)	-0,21 (0,18)	-0,34** (0,15)	0,02 (0,03)	0,34*** (0,06)	-0,61* (0,35)	-0,13 (0,28)
Cérémonie d'ouverture JO	-0,82*** (0,12)	-1,08*** (0,13)	0,26*** (0,08)	-0,77*** (0,17)	-0,79*** (0,15)	0,02 (0,03)	-0,01 (0,06)	-1,16*** (0,37)	-0,73*** (0,27)
JO hors cérémonie	-0,31* (0,18)	-0,35** (0,15)	0,04 (0,08)	-0,37 (0,24)	-0,34* (0,19)	-0,02 (0,02)	0,23*** (0,05)	-0,06 (0,30)	-0,69 (0,44)
Entre JO et JPO	0,17 (0,11)	0,25** (0,11)	-0,08 (0,06)	0,13 (0,17)	0,12 (0,13)	-0,01 (0,03)	0,30*** (0,05)	-0,02 (0,33)	0,34 (0,22)
Cérémonie d'ouverture JPO	0,20** (0,09)	0,32*** (0,09)	-0,12** (0,06)	0,37*** (0,14)	0,10 (0,12)	0,05** (0,02)	0,47*** (0,05)	-0,39 (0,32)	0,52** (0,21)
JPO hors cérémonie	0,06 (0,06)	0,05 (0,06)	0,02 (0,05)	0,10 (0,09)	0,06 (0,08)	0,01 (0,02)	0,01 (0,04)	0,31 (0,26)	0,13 (0,13)
Post-JOP 30 jours	0,06 (0,07)	0,05 (0,05)	0,01 (0,05)	0,09 (0,09)	0,08* (0,05)	0,01 (0,01)	-0,07*** (0,02)	0,57*** (0,14)	0,05 (0,12)
GESI hors JOP	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Contrôles M3	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Mobilité locale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Effets fixes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Tendance linéaire	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Observations	856	856	856	856	856	856	856	856	856
R ² ajusté	0,44	0,40	0,12	0,42	0,47	0,38	0,67	0,34	0,25

Note : Les erreurs standards Newey-West avec un lag de 14 jours sont entre parenthèses. Le modèle M4 ajoute les validations métro dans un rayon de 500 mètres autour du restaurant à la structure de contrôle du modèle M3. Les variables CA, clients, Panier, Boissons, Plats, Midi et Soir sont exprimées en logarithme. Part boissons et Part terrasse sont exprimées en niveau et leurs coefficients s'interprètent en points de part. *** $p < 0,01$; ** $p < 0,05$; * $p < 0,10$.

TABLEAU A8 – Hétérogénéité par type de compétition – modèle M3

	CDM foot	Matchs France	NBA Paris	Roland-Garros	CDM rugby	Rugby SDF	Euro foot	LDC PSG
Coefficient	-0,02	0,17**	0,14**	0,03	-0,04	-0,20***	0,08	-0,10
Erreur standard	(0,05)	(0,07)	(0,06)	(0,05)	(0,05)	(0,07)	(0,07)	(0,06)
Contrôles M3	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Effets fixes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Observations	856	856	856	856	856	856	856	856
R ² ajusté	0,42	0,42	0,42	0,42	0,42	0,42	0,42	0,42

Note : La variable dépendante est le logarithme du chiffre d'affaires journalier TTC. Le modèle M3 inclut les effets fixes de jour de semaine et de mois, la tendance linéaire, les contrôles météorologiques, calendaires, touristiques et de prix, ainsi que la période JOP complète. Les erreurs standards Newey-West avec un lag de 14 jours sont reportées entre parenthèses. *** $p < 0,01$; ** $p < 0,05$; * $p < 0,10$.

TABLEAU A9 – Hétérogénéité par type de compétition – modèle M4 avec mobilité locale

	CDM foot	Matchs France	NBA Paris	Roland-Garros	CDM rugby	Rugby SDF	Euro foot	LDC PSG
Coefficient	-0,06	0,14**	0,24*	0,04	-0,06	-0,21***	0,11	-0,08
Erreur standard	(0,05)	(0,07)	(0,14)	(0,05)	(0,05)	(0,07)	(0,07)	(0,06)
Contrôles M4	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Effets fixes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Observations	856	856	856	856	856	856	856	856
R ² ajusté	0,44	0,44	0,44	0,44	0,44	0,44	0,44	0,43

Note : La variable dépendante est le logarithme du chiffre d'affaires journalier TTC. Le modèle M4 reprend la structure du modèle M3 et ajoute les validations métro dans un rayon de 500 mètres autour du restaurant. Les erreurs standards Newey-West avec un lag de 14 jours sont reportées entre parenthèses. *** $p < 0,01$; ** $p < 0,05$; * $p < 0,10$.

TEPP Rapports de Recherche 2026

26-2. Préférence régionale en matière de recrutement ? Un test multicritère dans l'Eurométropole de Strasbourg

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

26-1. Evaluer les impacts des vagues de chaleur sur la précarité énergétique : perspectives issues du contexte de la France hexagonale

Fanny Alivon, Geoffrey Johnen, Manitra Rakotomena

TEPP Rapports de Recherche 2025

25-10. Le degré de souveraineté politique a-t-il une influence sur les écarts de développement pour les petites économies insulaires ?

Jean-François Hoarau, Nicolas Lucic

25-9. Inflation, droits connexes et aides sociales locales

Denis Anne, Yannick L'Horty

25-8. Héritage olympique et pratique sportive : une évaluation du label "Terre de Jeux" de Paris 2024

Yannick L'Horty, Florian Moussi-Beylie, Pierre-Olaf Schut

25-7. Discriminations à l'embauche, âge et origine : une évaluation à l'aide d'un test multi-critères

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

25-6. Mesurer l'hétérogénéité territoriale de l'accessibilité aux soins: Aller au-delà de l'APL

Arnaud Chéron, Franck Maunoury, Anthony Terriau

25-5. Des difficultés de recrutement dans la restauration ? Un test de discrimination dans l'accès à l'apprentissage à Paris

Denis Anne, Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Ngoc-Thao Noet

25-4. Évaluation des facteurs de risque du passage de l'arrêt maladie à l'invalidité en France

Mohamed Ali Ben Halima, Narimene Louati, Karim Aït Bouziad, Marie-Anne Cousin-Renié, William Dab

25-3. Accès en master et origine ethnique : l'inégalité des chances

Sylvain Chareyron, Berlanda Desuza Fils-Aimé, Yannick L'Horty

25-2. Les discriminations persistent en France et la fonction publique n'est toujours pas abritée, dans aucun de ses versants

Laetitia Challe, Yannick L'Horty

25-1. A la recherche d'effets de territoire dans l'insertion des jeunes ultra-marins. Le cas des sortants du Service Militaire Adaptée

Denis Anne, Guillaume Labbé, Yannick L'Horty

TEPP Rapports de Recherche 2024

24-13. Prévenir les discriminations par une action de formation : une évaluation

Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

24-12. Discrimination à l'embauche des femmes voilées en France : un test sur l'accès à l'apprentissage

Denis Anne, Arynata Bagayoko, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

24-11. Les discriminations ne prennent pas de vacances : Un état des lieux dans l'hébergement de loisir

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

24-10. Peut-on parler de discriminations dans l'accès à l'école?

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

24-9. Discriminations, une exception culturelle?

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

24-8. L'apport de données localisées pour évaluer l'empreinte économique d'une université : Une application à l'université Gustave Eiffel

Laetitia Challe, Yannick L'Horty

24-7. Les discriminations à l'embauche dans l'enseignement supérieur et la recherche

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

24-6. La mobilité professionnelle des personnes en situation de handicap : une étude de cas sur l'établissement public de la Caisse des Dépôts

Yannick L'Horty, François Maheu

24-5. Quelles préférences spatiales pour la localisation des parcs éoliens en mer ?

François-Charles Wolff, Pierre-Alexandre Mahieu, Brice Trouillet, Alexia Pigeault, Nicolas Rollo

24-4. Télétravailler : du choc de la pandémie à son adoption durable

Serge Blondel, Loïc Corven, François Langot, Jonathan Sicsic

24-3. Sélection à l'entrée en master : les effets de l'origine et de la religion

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Berlanda Desuza Fils-Aimé, Yannick L'Horty

24-2. Discriminations dans l'accès aux associations sportives : les effets du genre, de l'origine et du revenu

Denis Anne, Florian Moussi-Beylie

24-1. L'indice de diversité patronymique : enjeux, principes et applications

Moussa Kheddache, Yannick L'Horty

TEPP Rapports de Recherche 2023

23-13. La taxation du capital : pourquoi ? Comment ?

Etienne Lehmann

23-12. Pénalités périphériques et accès à l'emploi

Yannick L'Horty

23-11. Un modèle d'équilibre général calculable pour analyser les effets de la transition énergétique à La Réunion

Avotra Narindranahary, Olivia Ricci

23-10. Les inégalités économiques et sociales dans les Outre-Mer français : un héritage de l'histoire et des institutions coloniales

Jean-François Hoarau

23-9. Programme "Passeport Compétences / Badges numériques" Régions Bourgogne-Franche-Comté et Normandie

Equipe porteuse : Crem Caen, Tepp

23-8. Inégalités de niveau de vie en Nouvelle-Calédonie, l'impact du nickel : mesure et décomposition

Frédéric Chantreuil, Isabelle Lebon, Heloïse Rozier

23-7. Analyse de l'Impact économique Local des établissements caennais d'Enseignement Supérieur et de Recherche

Frédéric Chantreuil, Isabelle Lebon, Samuel Lerestif

23-6. Décomposition des inégalités liées au genre au sein de la fonction publique

Mathieu Bunel, Frédéric Chantreuil, Frédéric Gavrel, Jean-Pascal Guironnet, Isabelle Lebon

23-5. Qu'avons-nous appris en évaluant les accélérateurs de BPI France ?

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

23-4. Sélection à l'entrée en master : les effets du genre et de l'origine

Sylvain Chareyron, Berlanda Desuza Fils-Aimé, Yannick L'Horty

23-3. Discriminations ethno-raciales dans l'accès au logement social : un test des guichets d'enregistrement

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

23-2. Le recrutement à l'épreuve de la distance et des crises

Laetitia Challe

23-1. Quels facteurs expliquent la faible coopération en horticulture?

Serge Blondel, Ngoc-Thao Noet

TEPP Rapports de Recherche 2022

22-8. Discrimination à l'embauche, grossesse et parentalité : une première évaluation expérimentale

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

22-7. Origine ou couleur de peau? Anatomie des discriminations à l'embauche dans le secteur du prêt-à-porter

Dianké Tchabo

22-6. Discriminations dans l'accès à l'emploi : les effets croisés du genre, de l'origine et de l'adresse

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

22-5. Handicap et discriminations dans l'accès au logement : un test multicritères sur les malvoyants

Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

22-4. Discrimination dans l'accès aux masters : une évaluation expérimentale

Sylvain Chareyron, Louis-Alexandre Erb, Yannick L'Horty

22-3. Dynamique des conglomérats et politique antitrust

Armel Jacques

22-2. Droits connexes et aides sociales locales : un nouvel état des lieux

Denis Anne, Yannick L'Horty

22-1. Etat des lieux, menaces et perspectives futures pour le tourisme à La Réunion : un regard macroéconomique à travers la détection de ruptures structurelles

Jean-François Hoarau

TEPP Rapports de Recherche 2021

21-13. Retarder l'âge d'ouverture des droits à la retraite provoque-t-il un déversement de l'assurance-retraite vers l'assurance-maladie ? L'effet de la réforme des retraites de 2010 sur l'absence-maladie

Mohamed Ali Ben Halima, Camille Ciriez, Malik Koubi, Ali Skalli

21-12. Discriminations en outre-mer : premiers résultats d'un testing

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Rebecca Peyrière

21-11. Evaluation de la mise en place du prélèvement forfaitaire unique

Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michaël Sicsic, Eddy Zanoutene

21-10. Confinement et discrimination à l'embauche : enseignements expérimentaux

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit François-Charles Wolff

21-9. Endettement stratégique dans un duopole mixte

Armel Jacques

21-8. Recours et non-recours à la prime d'activité : une évaluation en termes de bien-être

Cyrine Hannafi, Rémi Le Gall, François Legendre

21-7. Mixité et performances des entreprises

Laetitia Challe, Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

21-6. Les écarts de rémunération au recrutement des femmes et des hommes : une investigation en entreprise

Sylvain Chareyron, Mathilde Leborgne, Yannick L'Horty

21-5. Discriminations dans l'accès à l'emploi : une exploration localisée en pays Avesnois

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Mathilde Leborgne, Yannick L'Horty, Pascale Petit

21-4. Droits et devoirs du RSA : l'impact des contrôles sur la participation des bénéficiaires

Sylvain Chareyron, Rémi Le Gall, Yannick L'Horty

21-3. Accélérer les entreprises ! Une évaluation ex post

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

21-2. Préférences et décisions face à la COVID-19 en France : télétravail, vaccination et confiance dans la gestion de la crise par les autorités

Serge Blondel, Sandra Chyderiotis, François Langot, Judith Mueller, Jonathan Sicsic

21-1. Confinement et chômage en France

Malak Kandoussi, François Langot

TEPP Rapports de Recherche 2020

20-5. Discriminations dans le recrutement des personnes en situation de handicap : un test multi-critère

Yannick L'Horty, Naomie Mahmoudi, Pascale Petit, François-Charles Wolff

20-4. Evaluation de la mise au barème des revenus du capital

Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michaël Sicsic, Eddy Zanoutene

20-3. Les effets du CICE sur l'emploi, la masse salariale et l'activité : approfondissements et extensions pour la période 2013-2016

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

20-2. Discrimination en raison du handicap moteur dans l'accès à l'emploi : une expérimentation en Ile-de-France

Naomie Mahmoudi

20-1. Discrimination dans le recrutement des grandes entreprises: une approche multicanal

Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty et Pascale Petit

TEPP Rapports de Recherche 2019

19-7. Les effets des emplois francs sur les discriminations dans le recrutement : une évaluation par testing répétés

Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

19-6. Les refus de soins discriminatoires: tests multicritères et représentatifs dans trois spécialités médicales

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

19-5. Mesurer l'impact d'un courrier d'alerte sur les discriminations liées à l'origine

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Souleymane Mbaye

19-4. Evaluation de la mise au barème des revenus du capital: Premiers résultats

Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michael Sicsic

19-3. Parent isolé recherche appartement : discriminations dans l'accès au logement et configuration familiale à Paris

Laetitia Challe, Julie Le Gallo, Yannick L'horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

19-2. Les effets du Service Militaire Volontaire sur l'insertion des jeunes : un bilan complet après deux années d'expérimentation

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'horty

19-1. Discriminations à l'embauche: Ce que nous apprennent deux décennies de testings en France

Loïc Du Parquet, Pascale Petit

TEPP Rapports de Recherche 2018

18-7. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: nouveaux approfondissements et extensions pour la période 2013-2015

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

18-6. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: approfondissements et extensions pour la période 2013-2015

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

18-5. Les discriminations dans l'accès à l'emploi privé et public: les effets de l'origine, de l'adresse, du sexe et de l'orientation sexuelle

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

18-4. Handicap et discriminations dans l'accès à l'emploi : un testing dans les établissements culturels

Louise Philomène Mbaye

18-3. Investissement et embauche avec coûts d'ajustement fixes et asymétriques

Xavier Fairise, Jérôme Glachant

18-2. Faciliter la mobilité quotidienne des jeunes éloignés de l'emploi: une évaluation expérimentale

Denis Anne, Julie Le Gallo, Yannick L'Horty

18-1. Les territoires ultramarins face à la transition énergétique: les apports d'un MEGC pour La Réunion

Sabine Garabedian, Olivia Ricci

TEPP Rapports de Recherche 2017

17-12. Le travail à temps partiel en France: Une étude des évolutions récentes basée sur les flux

Idriss Fontaine, Etienne Lalé, Alexis Parmentier

17-11. Les discriminations dans l'accès au logement en France: Un testing de couverture nationale

Julie Le Gallo, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

17-10. Vous ne dormirez pas chez moi! Tester la discrimination dans l'hébergement touristique

Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Souleymane Mbaye, Loïc du Parquet, Pascale Petit

17-9. Reprendre une entreprise : Une alternative pour contourner les discriminations sur le marché du travail

Souleymane Mbaye

17-8. Discriminations dans l'accès à la banque et à l'assurance : Les enseignements de trois testings

Yannick L'Horty, Mathieu Bunel, Souleymane Mbaye, Pascale Petit, Loïc Du Parquet

17-7. Discriminations dans l'accès à un moyen de transport individuel : Un testing sur le marché des voitures d'occasion

Souleymane Mbaye, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Loïc Du Parquet

17-6. Peut-on parler de discriminations dans l'accès à la formation professionnelle ? Une réponse par testing

Loïc Du Parquet, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Souleymane Mbaye, Pascale Petit

17-5. Evaluer une action intensive pour l'insertion des jeunes: le cas du Service Militaire Volontaire

Dennis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

17-4. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: une nouvelle évaluation ex post pour la période 2013-2015

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

17-3. La faiblesse du taux d'emploi des séniors: Quels déterminants?

Laetitia Challe

17-2. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et la R&D: une évaluation ex post: Résultats complémentaires

Fabrice Gilles, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

17-1. Les discriminations dans l'accès au logement à Paris: Une expérience contrôlée

Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

TEPP Rapports de Recherche 2016

16-10. Attractivité résidentielle et croissance locale de l'emploi dans les zones d'emploi métropolitaines

Emilie Arnoult

16-9. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et la R&D: une évaluation ex post

Fabrice Gilles, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

16-8. Discriminations ethniques dans l'accès au logement: une expérimentation en Nouvelle-Calédonie

Mathieu Bunel, Samuel Gorohouna, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Catherine Ris

16-7. Les Discriminations à l'Embauche dans la Sphère Publique: Effets Respectifs de l'Adresse et De l'Origine

Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Pascale Petit

16-6. Inégalités et discriminations dans l'accès à la fonction publique d'Etat : une évaluation par l'analyse des fichiers administratifs de concours

Nathalie Greenan, Joseph Lafranchi, Yannick L'Horty, Mathieu Narcy, Guillaume Pierné

16-5. Le conformisme des recruteurs: une expérience contrôlée

Florent Fremigacci, Rémi Le Gall, Yannick L'Horty, Pascale Petit

16-4. Sélectionner des territoires de contrôle pour évaluer une politique localisée : le cas des territoires de soin numériques

Sophie Buffeteau, Yannick L'Horty

16-3. Discrimination à l'embauche à l'encontre des femmes dans le secteur du bâtiment : les résultats d'un testing en Ile-De-France

Emmanuel Duguet, Souleymane Mbaye, Loïc Du Parquet et Pascale Petit

16-2. Accès à l'emploi selon l'âge et le genre: Les résultats d'une expérience contrôlée

Laetitia Challe, Florent Fremigacci, François Langot, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet et Pascale Petit

16-1. Faut-il encourager les étudiants à améliorer leur orthographe?

Estelle Bellity, Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Laurent Sarfati

TEPP Rapports de Recherche 2015

15-5. A la recherche des incitations perdues : pour une fusion de la prime d'activité, de la CSG, des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu

Etienne Lehmann

15-4. Crise économique, durée du chômage et accès local à l'emploi : Eléments d'analyse et pistes d'actions de politique publique locale

Mathieu Bunel, Elisabeth Tovar

15-3. L'adresse contribue-t-elle à expliquer les écarts de salaires ? Le cas de jeunes sortant du système scolaire

Emilia Ene Jones, Florent Sari

15-2. Analyse spatiale de l'espace urbain : le cas de l'agglomération lyonnaise

Emilie Arnoult, Florent Sari

15-1. Les effets de la crise sur les disparités locales de sorties du chômage : une première exploration en Rhône-Alpes

Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Florent Sari

TEPP Rapports de Recherche 2014

14-6. Dépréciation du capital humain et formation continue au cours du cycle de vie : quelle dynamique des externalités sociales ?

Arnaud Chéron, Anthony Terriau

14-5. La persistance du chômage ultra-marin

Yannick L'Horty

14-4. Grèves et productivité du travail : Application au cas français

Jérémy Tanguy

14-3. Le non-recours au RSA "socle seul": L'hypothèse du patrimoine

Sylvain Chareyron

14-2. Une évaluation de l'impact de l'aménagement des conditions de travail sur la reprise du travail après un cancer

Emmanuel Duguet, Christine Le Clainche

14-1. Renforcer la progressivité des prélèvements sociaux

Yannick L'Horty, Etienne Lehmann

TEPP Rapports de Recherche 2013

13-10. La discrimination à l'entrée des établissements scolaires privés : les résultats d'une expérience contrôlée

Loïc du Parquet, Thomas Brodaty, Pascale Petit

13-9. Simuler les politiques locales favorisant l'accessibilité à l'emploi

Mathieu Bunel, Elisabeth Tovar

13-8. Le paradoxe des nouvelles politiques d'insertion

Jekaterina Dmitrijeva, Florent Fremigacci, Yannick L'Horty

13-7. L'emploi des seniors : un réexamen des écarts de taux d'emploi européens

Laetitia Challe

13-6. Effets de quartier, effet de département : discrimination liée au lieu de résidence et accès à l'emploi

Pascale Petit, Mathieu Bunel, Emilia Ene Jones, Yannick L'Horty

13-5. Comment améliorer la qualité des emplois salariés exercés par les étudiants ? Les enseignements d'une expérience contrôlée

Jekaterina Dmitrijeva, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

13-4. Evaluer l'efficacité d'une campagne de valorisation du bénévolat : les enseignements de deux expériences contrôlées sur le marché du travail

Thomas Brodaty, Céline Emond, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

13-3. Les différents parcours offerts par l'Education Nationale procurent-ils les mêmes chances d'accéder à l'emploi?

Florent Fremigacci, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

13-2. Faut-il subventionner le permis de conduire des jeunes en difficulté d'insertion ?

Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Pascale Petit, Bénédicte Rouland, Yiyi Tao

13-1. Anatomie d'une politique régionale de lutte contre les discriminations

Yannick L'Horty

TEPP Rapports de Recherche 2012

12-9. Emploi et territoire : réparer les fractures

Yannick L'Horty

12-8. Inadéquation des qualifications et fracture spatiale

Frédéric Gavrel, Nathalie Georges, Yannick L'Horty, Isabelle Lebon

12-7. Comment réduire la fracture spatiale ? Une application en Île-de-France

Nathalie Georges, Yannick L'Horty, Florent Sari

12-6. L'accès à l'emploi après un CAP ou un baccalauréat professionnel : une évaluation expérimentale

Florent Fremigacci, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

12-5. Discriminations à l'embauche des jeunes en Île-de-France : un diplôme plus élevé compense-t-il une origine maghrébine ?

Emilia Ene Jones

12-4. Evaluer les réformes des exonérations générales de cotisations sociales

Mathieu Bunel, Céline Emond, Yannick L'Horty

12-3. Evaluer un dispositif sectoriel d'aide à l'emploi : l'exemple des hôtels cafés restaurants de 2004 à 2009

Mathieu Bunel

12-2. L'intermédiation financière dans l'analyse macroéconomique : le défi de la crise

Eleni Iliopoulos, Thepthida Sopraseuth

12-1. _Etre Meilleur Apprenti de France : quels effets sur l'accès à l'emploi ? Les enseignements de deux expériences contrôlées sur des jeunes d'Ile-de-France

Pascale Petit, Florent Fremigacci, Loïc Du Parquet, Guillaume Pierne

TEPP Rapports de Recherche 2011

11-14. Quelles politiques publiques pour protéger la biodiversité ? Une analyse spatiale
Jean De Beir, Céline Emond, Yannick L'Horty, Laetitia Tuffery

11-13. Le grand Paris de l'emploi
Yannick L'Horty, Florent Sari

11-12. Le WIKI IO : réduire les risques de décrochage et d'abandon à la sortie du collège
Solène Coursaget, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Emmanuel Quenson

11-11. Pourquoi tant de chômeurs à Paris ?
Yannick L'Horty, Florent Sari

11-10. Les effets des aides publiques aux hôtels cafés restaurants et leurs interactions : une évaluation sur micro-données d'entreprises
Mathieu Bunel, Yannick L'Horty

11-9. Evaluer l'impact d'un micro-programme social : une étude de cas expérimentale
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Pascale Petit

11-8. Discrimination résidentielle et origine ethnique : une étude expérimentale en Île-de-France
Pascale Petit, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty

11-7. "10 000 permis pour réussir". Evaluation quantitative
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Sophie Kaltenmark, Pascale Petit

11-6. Les effets du bénévolat sur l'accès à l'emploi. Une expérience contrôlée sur des jeunes qualifiés d'Ile-de-France
Jonathan Bougard, Thomas Brodaty, Céline Emond, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

11-5. Discrimination à l'embauche des jeunes franciliens et intersectionnalité du sexe et de l'origine : les résultats d'un testing
Pascale Petit, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Florent Sari

11-4. Ce que font les villes pour les ménages pauvres. Résultat d'une enquête auprès des villes de plus de 20 000 habitants
Denis Anne, Céline Emond, Yannick L'Horty

11-3. Être mobile pour trouver un emploi? Les enseignements d'une expérimentation en région parisienne
Loïc Du Parquet, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Florent Sari

11-2. Comment développer les emplois favorables à la biodiversité en Île-de-France ?
Jean de Beir, Céline Emond, Yannick L'Horty, Laëtitia Tuffery

11-1. Les effets du lieu de résidence sur l'accès à l'emploi : une expérience contrôlée sur des jeunes qualifiés en Île-de-France
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Loïc du Parquet, Pascale Petit, Florent Sari

La Fédération TEPP

La fédération de recherche « Théorie et Evaluation des Politiques publiques » (FR 2042 CNRS) rassemble des équipes de recherche en Economie, Sociologie et Gestion :

- L'**Equipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Economique, ERUDITE**, équipe d'accueil n°437 rattachée à l'Université Paris-Est Créteil et à l'Université Gustave Eiffel ;
- Le **Centre de Recherches en Economie et en Management, CREM**, unité mixte de recherche n°6211 rattachée au CNRS, à l'Université de Rennes 1 et à l'Université de Caen Basse-Normandie ;
- Le **Centre Pierre Naville, CPN**, équipe d'accueil n°2543 rattachée à l'Université d'Evry-Paris Saclay ;
- Le **Centre de Recherche en Economie et Droit, CRED**, équipe d'accueil n°7321, rattachée à l'Université Panthéon-Assas ;
- Le **Centre d'Etude des Politiques Economiques, EPEE**, équipe d'accueil n°2177 rattachée à l'Université d'Evry Paris-Saclay ;
- Le **Groupe d'Analyse des Itinéraires et des Niveaux Salariaux, GAINS**, équipe d'accueil n°2167 rattachée à Le Mans Université ;
- Le **Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management, GRANEM**, unité mixte de recherche UMR-MA n°49 rattachée à l'Université d'Angers ;
- Le **Laboratoire d'Economie et de Management Nantes-Atlantique, LEMNA**, équipe d'accueil n°4272, rattachée à Nantes Université ;
- Le **Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt - Paris-Est, LIPHA-PE**, équipe d'accueil n°7373 rattachée à l'Université Paris-Est Créteil et à l'Université Gustave Eiffel ;
- Le **Centre d'Economie et de Management de l'Océan Indien, CEMOI**, équipe d'accueil n°13, rattachée à l'Université de la Réunion ;
- Le **Laboratoire d'économie de Poitiers, LÉP**, équipe d'accueil n°2249, rattachée à l'Université de Poitiers ;
- L'UMR **Structures et marchés agricoles, ressources et territoires, SMART**, unité mixte de recherche n°1302, rattachée à l'INRAE et à l'Institut Agro Rennes-Angers ;
- Le **Centre de recherche en économie et en droit sur le développement insulaire, CREDDI**, équipe d'accueil n°2438, rattachée à l'Université des Antilles.
- L'**Institut de Recherche en Gestion et en Economie, IREGE**, équipe d'accueil n°2426, rattachée à l'Université Savoie Mont Blanc

TEPP rassemble 300 enseignants-chercheurs et 100 doctorants. Elle est à la fois l'un des principaux opérateurs académiques d'évaluation de politiques publiques en France, et la plus grande fédération pluridisciplinaire de recherche sur le travail et l'emploi. Elle répond à la demande d'évaluation d'impact de programmes sociaux à l'aide de technologies avancées combinant modélisations théoriques et économétriques, techniques de recherche qualitatives et expériences contrôlées.